

Fête de la Merveille

Les Paysannes Vaudoises de Bofflens organisent

* La Fête de la Merveille *

Dimanche 28 avril 2019, de 11h à 17h, à la Grande Salle de Bofflens

Venez nombreux déguster les Merveilles et autres délices maison, dénicher ou échanger un livre. C'est aussi l'occasion pour les enfants du village qui souhaiteraient échanger ou vendre leurs jeux, jouets, etc. ! ☺

Pour de plus ample renseignements, vous pouvez me contacter au
024/441 52 59 - Paccaud Josette



Les Z'Ozios

Aux Z'Ozios fêtent leur 2 ans! Pour vous remercier de votre soutien et de votre fidélité, **nous vous invitons à partager un verre de l'amitié le vendredi 12 avril dès 18h!!**

Pour nous permettre de poursuivre plus sereinement notre aventure, nous sommes à la recherche d'une personne qui serait disponible quelques fois par mois pour assurer l'ouverture de la boutique lors de nos indisponibilités!

Les conditions sont à discuter. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés, sans engagement!

Magali et Caroline

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Bofflens, dans les années 1930-1950 ...

Mars 2019

Opération Coup de Balai

La Commune organise un coup de balai printanier, le 6 avril 2019.
Tous les bénévoles sont les bienvenus dès 8h30, sur Chaumy.
A midi, des grillades seront offertes à la Bofflette à tous les participants !
Les plus jeunes ou moins bricoleurs sont aussi les bienvenus pour le ramassage de déchets en forêt et bordures de champs!
Au plaisir de partager ce moment convivial et utile avec vous !



Aménagements routiers : Rappel

Les travaux de réfection de la RC 284-285 débuteront ce printemps.
Comme annoncé dans notre dernier tout ménage, **si vous désirez profiter de la présence de l'entreprise Camandona afin de réaliser des travaux chez vous (goudronnage, etc.), merci de nous faire parvenir votre demande au plus tard le 1^{er} avril 2019 !**



Nouveaux Règlements Communaux en vigueur

Comme vous le savez, le Conseil a adopté plusieurs nouveaux règlements en juin 2018. Ces derniers sont disponibles sur le site internet de la Commune, ainsi que plusieurs formulaires utiles, comme : demande de dispense d'enquête, demande d'abattage d'arbres, traitement des déchets, etc. Nous en profitons pour vous rappeler que tout abattage d'arbre doit faire l'objet d'une demande officielle qui sera affichée au pilier public pendant 20 jours.

Pour plus d'informations et précisions : www.bofflens.ch

Ramassage des Encombrants

La benne sera à votre disposition sur la place du Battoir, selon l'horaire suivant:

- ✓ **Le vendredi 5 avril de 17h30 à 18h30**
- ✓ **Le samedi 6 avril de 8h30 à 10h.**

Comme habituellement, il pourra s'agir de bidons en plastique vides, bois aggloméré ou contreplaqué, jouets usagés, matelas, meubles, canapés, moquette, plaques d'isolation (petites quantités), sagex, skis, etc.

Ne seront pas ramassés: les objets de moins de 60 cm qui doivent suivre la filière des ordures ménagères, la laine de verre, les matériaux de chantiers et les objets qui habituellement doivent être déposés à la déchetterie, soit alu, huile, papier, pet, piles, etc.

S'il s'agit de grandes quantités ou pour toute question, prendre contact à l'avance avec Magali Descombes au 076 477 38 16.

Nous vous souhaitons un beau printemps !

